

Compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2020

Ecole élémentaire de Pont de l'Isère

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Joblot, Tota, Montagne, Vallet-Bouchet, Mrs Pizieux, Batigne

Représentants de la mairie : Mme Pouilly

Représentants de parents FCPE : Mmes Chapuy, Eyraud

Personnes excusées : Mme Ansart (IEN), les enseignants à cause du nombre limite de personnes pouvant être présentes au conseil d'école.

Début de la séance : 18h.

Adoption du compte-rendu du dernier conseil d'école

A) Préparation de la rentrée 2020-2021 :

Date de la rentrée pour les élèves : mardi 2 septembre 2020

A ce jour, les effectifs sont les suivants : nous passons de 275 à 287 élèves.

Moyenne de 26.09 pour 2020-2021

Mme Pouilly signale 2 familles (CE2-MS), (CE2, CM1 CM2) qui sont en cours de démarches d'inscription.

Nous passons de 13 enfants notifiés à 16 avec 3 enfants en attente de notification pour une AVS.

Cette situation complexifie la création de la structure de classe pour l'année prochaine.

Répartition probable :

Répartitions												effectifs
CP	24	24	15									63
CE1			9	25	23	8						65
CE2						17	27	6				51
CM1								21	28	8		57
CM2										19	30	49
	24	24	24	25	23	25	27	27	28	27	30	287

Attention !!

Anticipation sur une éventuelle ouverture de classe cette année si les effectifs continuent à augmenter : si les dossiers des 4 enfants en cours d'inscription en mairie se finalisent l'effectif de l'école atteindrait 291 élèves (seuil théorique d'ouverture pour une nouvelle classe) :

Local prévu :

- local de la garderie (la garderie pourrait déménager dans les salles communales ou une autre salle de l'école)
- salle de motricité
- classe de maternelle

Anticipation pour l'année 2021-2022 : 49 élèves rentreraient en CP et 49 CM2 quitteraient l'école. Effectif stable mais à surveiller si des arrivées en cours d'année.

Mouvement de personnel enseignant

Peu de mouvement pour l'année prochaine.

A la rentrée seront concernés par les temps partiels : le directeur pour son ½ temps de décharge. Personne n'a été nommé pour l'instant.

RASED : - L'école continue à bénéficier de la présence de Mme Dorothée Baron (maîtresse E rattachée à l'école Jean Moulin de Tain l'Hermitage) qui intervient dans l'école dans les classes de CP et CE1 ;

- psychologue scolaire : Il va y avoir certainement du changement cette année.

Coordonnées téléphoniques du Rased : 04-75-07-02-41

Les divers intervenants dans l'école

- Frédéric Maltagliati, ETAPS, intervient dans toutes les classes ;
- Zahia Behrendt, AVS, accompagne deux élèves ;
- Sylvie Martinet, AVS accompagne deux élèves
- Virginie Murand, AVS accompagne trois élèves.
- Corinne Brenterch, AVS accompagne un élève.
- Valérie Chapuis, AVS accompagne un élève.

L'année prochaine des AVS supplémentaires interviendront à l'école car le nombre d'enfants à besoin augmente. Nous allons être attentifs afin que tous les enfants notifiés puissent avoir un nombre d'heures suffisant avec une AVS.

Cette année un enfant n'a pas pu bénéficier d'une AVS faute de recrutement.

DEMANDE D'UN SERVICE CIVIQUE : pas de nouvelles à l'heure actuelle

B) Budget scolaire 2020-2021

Présentation du budget par la mairie 2020/2021 :

Pas de changement

- **allocation scolaire** : 36€ par enfant + 4€ - subvention au sou des écoles : 3€.

- **abonnements** Canopé + bibliothèque du village

- **budget photocopies** :

8000/classe dont maximum 1000 couleurs (au-delà des 8000, les compteurs ne seront plus débloqués), soit 16 ramettes de papier par classe + 250 photocopies pour les infos parents soit 1 ramette.

Avec création d'un compte pour les AVS.

- **Courseton** : à Pont de l'Isère, ravitaillement offert.

- **transports** : 400 €/classe pour l'ensemble des déplacements (pédagogiques, sportifs, sorties de fin d'année) soit 4400 €.

- **piscine** : les entrées seront prises en charge par la commune pour les classes de CP, CE, et CM2 ; les déplacements pris en charge par la communauté de communes.

- **ski** : 2 déplacements pour les classes de CM1. Ce budget ne pourra être reconduit sur d'autres activités en cas d'annulation d'une ou plusieurs de ces sorties.

- **1 classe découverte** : la mairie finance le transport ainsi qu'une partie du séjour plafonné à 90 euros par élève.

- **budget livres** :

- un livre de fin d'année ou calculatrice pour les CM2
- 1 manuel scolaire pour 2 niveaux, soit 2 nouveaux manuels
- participation achat fichier pour les CP (1/élève, soit environ 10 €/élève)

- **frais de bureau** : 250€ + 7000 photocopies, soit 14 ramettes de papier

C) La vie de l'école :

- **Cycle Natation 2019 2020**:

Le nombre de parents agréés a été suffisant, aucune séance n'a été annulée.

Trois classes ont arrêté leur cycle après 7 séances. Trois classes n'ont pu aller à la piscine à cause des mesures sanitaires.

Nous sommes en attente des procédures pour l'année prochaine.

- **Projet art** :

Nous remercions vivement Odile Ode pour la qualité de ses interventions et sa disponibilité.

Les enfants ont adoré faire les productions.

Une exposition était prévue le 15 mai. Nous ne savons pas s'il sera possible de l'organiser à la rentrée de septembre.

- **Remise calculatrice pour les CM2** : celle-ci se déroulera le vendredi 26/06 à 16h00.

En présence du maire du village et de tous les CM2 afin qu'ils puissent se revoir une dernière fois avant le collège. La remise aura lieu dehors afin de respecter les gestes barrières.

- **Photo de classe** : Les enseignants ont demandé une photo à chaque enfant afin de faire un trombinoscope en remplacement de la photo traditionnelle. La FCPE a géré la mise en page de ces trombinoscopes ainsi que le coût de la production.

Les enseignants remercient vivement les parents d'élèves d'avoir géré ce travail.

- Remise des fables de la fontaine pour les élèves de CM2 en cette fin d'année.

- **Classe découverte** :

2 classes découvertes ont été annulées : (sortie vélo des CE2 avec une nuitée, séjour à Toulouse des CM2 dz Mr Batigne).

Les enseignants demandent que la maire revoie le système de financement des classes découvertes : annoncer une somme fixe pour que les enseignants aient une base et puissent prévoir le reste du financement (2020-2021) et (2021-2022) → budget total pour l'école.

D) Fête des écoles :

Elle n'aura pas lieu cette année. Nous rappelons que le bureau actuel de l'amicale laïque ne souhaite pas continuer l'aventure pour l'année prochaine. Nous les remercions pour le travail effectué pour les enfants depuis 5 ans.

Nous appelons les parents à prendre contact avec eux si certains veulent rentrer ou reprendre l'association.

Association qui permet de proposer aux enfants des sorties gratuites pour tous les enfants.

E) Point COVID 19

Tous les enfants dont les parents ont souhaité un retour à l'école ont été accueillis à l'école deux jours par semaine dès le 11 mai. Depuis le 22 juin, tous les enfants sont accueillis à plein temps à l'école.

La mairie a organisé la garderie et la cantine dès la reprise de l'école.

Les enseignants ont tous participé au service minimum d'accueil pour les personnels prioritaires dès les premiers jours.

L'équipe enseignante a essayé de gérer au mieux toutes les demandes concernant les fratries ce qui n'était pas facile à mettre en place.

Du travail à distance a été donné par tous les enseignants et cela continuera jusqu'à la fin de l'année malgré le présentiel possible des enfants.

Les enseignants rassurent les parents concernant la rentrée prochaine. Les enseignants adapteront leur enseignement à la rentrée 2020-2021 au vu de cette fin d'année compliquée.

Au niveau sanitaire, aucune consigne pour l'instant n'a été envoyée concernant la rentrée prochaine

F) BIP BOP

L'association BIP Bop a mis en place une aide aux devoirs pour 12 élèves. Une partie de la séance comprenant de l'aide aux devoirs et un temps de jeux afin de renforcer la prise de parole. Les familles doivent adhérer à l'association. Ce service est hors cadre de l'école.

Les enfants ont été assidus. Un petit spectacle de théâtre a été proposé en cours d'année aux enseignants.

G) Questions posées à la municipalité :

Travaux concernant la nouvelle salle de classe : quels sont les délais prévus ? septembre 2021.

Installations de support pour les vidéoprojecteurs au plafond afin de libérer de la place dans les classes du bâtiment bio en priorité. C'est urgent.

Nous allons faire l'inventaire des bureaux la dernière semaine de classe : s'il en manque les enseignants préfèrent des bureaux individuels avec chaises séparées.

Dans le bâtiment beige, les enseignants demandent l'installation de grands placards muraux (un pan de mur entier) à la place des anciens meubles peu pratiques. L'installation de ces meubles semble prioritaire par rapport à la peinture des classes.

Plan canicule à relancer. La mairie réfléchit à une végétalisation de la cour.

H) Questions diverses :

Goûter à la garderie : les parents élus demandent si les enfants peuvent prendre leur goûter à l'intérieur de la garderie plutôt que sous le préau les jours où il fait trop froid/trop chaud.

Cantine : inscription sur semaine glissante à partir de la rentrée. Un seul tarif pour tout le monde : 4,10€. Les repas non pris et non annulés seront facturés, les repas non réservés seront surfacturés de 2€. Même fonctionnement pour la garderie.

Génération 2024 : projet sportif en vue des JO de 2024

La séance est levée à 19h30.

Le président :
M. Pizieux

La secrétaire :
Madame Joblot